

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D1101 AFP et stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 2			
Ancien Code	PEDE1B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB1110		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Nathalie MICHIELS (nathalie.michiels@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Céline DOCHY (dochyc@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfmf@helha.be) Olivier HERBIN (olivier.herbin@helha.be) Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be) Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be) Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be) Tom CALLENS (tom.callens@helha.be) Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) Marie-Noëlle CORNET (marie-noelle.cornet@helha.be) Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) Marie-Eve DEMEURE (demeureme@helha.be) Julie DE PRIL (julie.depril@helha.be) Emmanuel DRUART (emmanuel.druart@helha.be) Fabienne GEURY (geuryf@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be) Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be) Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be) Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be) Céline MOUSSET (moussetc@helha.be) Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be) Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be) Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be) Valérie WATTELET (valerie.wattelet@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be) Mélissa MOLINO (molinom@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be) Anne-Sophie DESMET (anne-sophie.desmet@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Stéphanie PIRARD (stephanie.pirard@helha.be) Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be)</p>		

	Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be) Wivine GILQUIN (wivine.gilquin@helha.be)
Coefficient de pondération	30
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes.

Cette unité a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

Compétence 2 **Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**

- 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même de/d' :

1. Décrire, sur la base de référents théoriques et des prescrits légaux, le système scolaire et périscolaire: ses missions, son organisation et ses acteurs.
2. Analyser le fonctionnement d'une école fondamentale: sa structure, son organisation, son projet d'établissement, son plan de pilotage...
3. Analyser l'organisation des classes : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, gestes professionnels et responsabilités de l'enseignant (registre de présences, etc...) ...
4. Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
5. Respecter le cadre professionnel : - les consignes administratives ; - les règles déontologiques ; - les règles institutionnelles ... fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

« L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages »

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B11AFPS1A AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 2 60 h / 2 C
PEDE1B11AFPS1B Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 2 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B11AFPS1A	AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 2	15
PEDE1B11AFPS1B	Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 2	15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 2			
Ancien Code	22_PEDE1B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB1111		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be) Anne-Sophie DESMET (anne-sophie.desmet@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Stéphanie PIRARD (stephanie.pirard@helha.be) Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be) Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be) Wivine GILQUIN (wivine.gilquin@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes.

Cette unité comprend quatre partenaires : les ateliers/séminaires visent plusieurs objectifs à travers la rencontre avec

- des professionnels du terrain,
- des professeurs didacticiens de la Helha,
- des psychopédagogues
- le maître de formation professionnelle (MFP).

Les cours sont conçus comme un va-et-vient entre la théorie et la pratique basé sur l'expérience et le vécu des étudiants. Il permet également de réaliser des liens avec d'autres cours et de réinvestir ainsi les apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même de/d' :

1. Décrire, sur la base de référents théoriques et des prescrits légaux, le système scolaire et périscolaire: ses missions, son organisation et ses acteurs.
2. Analyser le fonctionnement d'une école fondamentale: sa structure, son organisation, son projet d'établissement, son plan de pilotage...
3. Analyser l'organisation des classes : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, gestes professionnels et responsabilités de l'enseignant (registre de présences, etc...) ...

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Découverte du système éducatif en FWB.

Observation du milieu scolaire, de l'institution aux classes.

Découverte et appropriation d'outils d'observation (de l'école, de la classe, des acteurs, des activités)

Démarches d'apprentissage

Lecture et analyse de textes légaux en lien avec le système éducatif en FWB.

Découverte et analyse de différents outils et dispositifs d'observation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants (questions - réponses)

Temps d'échanges et de réflexion collaborative

Sources et références

Bibliographie du cours et des différents intervenants.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et documents postés sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'organisation du stage et les modalités d'évaluation de l'UE sont définies dans le document "Vade-mecum des stages bloc 1 Section 2. Modalités d'évaluation des UE AFP/Stage"

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100				

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires.

Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 2			
Ancien Code	22_PEDE1B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB1112		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be) Anne-Sophie DESMET (anne-sophie.desmet@helha.be) Wivine GILQUIN (wivine.gilquin@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes.

Cette unité comprend quatre partenaires : les ateliers/séminaires visent plusieurs objectifs à travers la rencontre avec

- des professionnels du terrain,
- des professeurs didacticiens de la Helha,
- des psychopédagogues
- le maître de formation professionnelle (MFP).

Les cours sont conçus comme un va-et-vient entre la théorie et la pratique basé sur l'expérience et le vécu des étudiants. Il permet également de réaliser des liens avec d'autres cours et de réinvestir ainsi les apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même de/d' :

1. Décrire, sur la base de référents théoriques et des prescrits légaux, le système scolaire et périscolaire: ses missions, son organisation et ses acteurs.
2. Analyser le fonctionnement d'une école fondamentale: sa structure, son organisation, son projet d'établissement, son plan de pilotage...
3. Analyser l'organisation des classes : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, gestes professionnels et responsabilités de l'enseignant (registre de présences, etc...) ...
4. Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
5. Respecter le cadre professionnel : - les consignes administratives ; - les règles déontologiques ; - les règles institutionnelles ... fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

L'ensemble des objectifs et des compétences à acquérir sera détaillé dans un document annexe (Vade-mecum) posté sur connected.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le stage d'observation « Découvrir mon contexte professionnel, mon école, ses classes » a pour objectifs spécifiques :

1. Observer et comprendre le fonctionnement de mon école de stage et rencontrer ses différents intervenants/partenaires
2. Observer et comprendre le fonctionnement des classes ; observer les élèves, les enseignants, les activités proposées
3. Tester une courte activité préparée par l'école normale permettant de faire plus ample connaissance avec ma classe de stage et de tester mes compétences en matière de conduite de classe.

Concrètement, durant ce stage, l'étudiant.e devra :

- Observer, durant 3 journées, le fonctionnement d'une classe de P1 et/ou P2, d'une classe de P5 et/ou P6 plus une journée au choix.
- Observer, durant 2 journées, le fonctionnement de sa classe de stage (P3 et/ou P4)
- Mener, si possible, un entretien avec l'enseignant référent pour l'accueil des « nouveaux collègues »
- Assister si possible à une concertation d'équipe
- Mener une activité musicale préparée à l'école normale dans sa classe de stage de P3 et/ou P4

Démarches d'apprentissage

Les AFP et séminaires sont obligatoires et conditionnent l'accès au stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants (questions - réponses)

Temps d'échanges et de réflexion collaborative

Sources et références

Bibliographie du cours et des différents intervenants.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Vade-mecum sur connected

Notes de cours des AFP et des séminaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'organisation du stage et les modalités d'évaluation de l'UE sont définies dans le document "Vade-mecum des stages bloc 1 Section 2. Modalités d'évaluation des UE AFP/Stage"

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100				

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).